

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-267310092-20230425-CA2022_RAALBERT-BF

Accusé certifié exécutoire

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
ARLYSERE**

(2, Avenue des Chasseurs Alpains 73200 ALBERTVILLE)

**BUDGET
ANNEXE
RESIDENCE AUTONOMIE
ALBERTVILLE**

N° SIRET : 26731009200130

**COMPTE
ADMINISTRATIF 2022**

NOMENCLATURE : M22

**Trésorerie Principale
d'Albertville**

Compte Administratif - EHPAD Support normalisé (CAPA-2022-01)

Année N : 2022

CADRE NORMALISE DE TRANSMISSION DU COMPTE ADMINISTRATIF D'UN ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES (Annexe 3.4 CASF)

N° FINISS / Nom de l'établissement ou service

730783958

RA ALBERTVILLE

Adresse :

CIAS ARLYSERE
2 Avenue des Chasseurs Alpins - BP 20109
73207 ALBERTVILLE CEDEX

Date de la dernière autorisation :

03/07/2019

Département :

73 - Savoie

Organisme gestionnaire :

CIAS ARLYSERE

Téléphone / Fax / Courriel :

04-79-32-23-69

marie-pierre busillet@arlysere.fr

Nom du directeur ou de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement :

Franck LOMBARD - Président du CIAS

Catégorie :

502 - EHPA ne percevant pas des crédits d'assurance maladie

Autorité en charge de la tarification :

C.C.N.T. :

Date d'arrivée des documents :

Capacité autorisée (HP, AJ, HT) :

54

Capacité habilitée à l'aide sociale :

54

PLACES	HP	dont PASA	dont UHR	HT	AJ
Financées (en fonctionnement)	54				
Autorisées	54				

Compte Administratif - EHPAD

Activité d'Hébergement Permanent

Cotation GIR	GROUPES ISO RESSOURCES (GIR)	Nombre de résidents			Activité réalisée			Taux d'activité
		2020	2021	2022	2020	2021	2022	
1000	Nombre de résidents GIR 1	2	2	0				0,00%
840	Nombre de résidents GIR 2		3	4		65	0	0,00%
660	Nombre de résidents GIR 3		16	22		705	734	50,27%
420	Nombre de résidents GIR 4	12	7	3		4 484	4 329	53,91%
250	Nombre de résidents GIR 5	9	25	29		1 968	847	77,35%
70	Nombre de résidents GIR 6	20	53	58		7 970	9 369	88,51%
	Sous total : Résidents de plus de 60 ans	43	53	58	0	15 192	15 279	72,17%
	Résidents de moins de 60 ans							0,00%
TOTAL		43	53	58	0	15 192	15 279	72,17%

Activité Accueil de jour et Hébergement Temporaire

Nombre de résidents			Activité réalisée		
2020	2021	2022	2020	2021	2022

AJ					
HT					

Girage

Valorisation en points GIR de la cotation GIR permettant le calcul du GMP	Valorisation en points GIR de la cotation GIR servant de base au calcul des tarifs dépendance et soins	Nombre de résidents de l'EHPAD	Total point GIR pour GMP	Total points GIR pour TARIFS
(1)	(2)	(3)	(1) x (3)	(2) x (3)
GIR 1	1 040	0	0	0
GIR 2	840	0	0	0
GIR 3	660	4	2 640	2 640
GIR 4	420	22	9 240	14 520
GIR 5	250	3	750	840
GIR 6	70	29	2 030	8 120
Résidents de moins de 60 ans				

En points	%	Formule
-----------	---	---------

G1 - Production de points GIR dans les groupes iso-ressources 1 et 2	1040	0	0,00%	G1/G
G2 - Production de points GIR dans les groupes iso-ressources 3 et 4	660	17 160	65,70%	G2/G
G3 - Production de points GIR dans le groupe iso-ressource 5 et 6	280	8 960	34,30%	G3/G
G - Production total de points GIR		26 120		

GMP	253
PMP en cours de validité	
Date de validation	
Option tarifaire (tarif global/tarif partiel)	--
Présence de PUI	NON

Compte Administratif

Résultat d'exploitation

N° de compte	INTITULE	Section tarifaire HERBERGEMENT						Total section tarifaire HERBERGEMENT		
		HP		AJ		HT		Exécutoire 2022	Réalisé 2022	Retenu
M21(+bs)	M22(+bs)	Exécutoire 2022	Réalisé 2022	Retenu	Exécutoire 2022	Réalisé 2022	Retenu	Exécutoire 2022	Réalisé 2022	Retenu
602								0,00	0,00	0,00
6011.6021.6022	Achats stockés, autres approvisionnements sauf 6021 et 6026									
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical									
60226	Fournitures hospitalières sauf 602261									
602261	Couches, alèses et produits absorbants									
603	Variation des stocks de produits pharmaceutiques et à usage médical									
60321	Variation des stocks des fournitures pharmaceutiques et à usage médical									
603226	Variation des stocks des fournitures hospitalières sans 6032261									
6032261	Variation des stocks de couches, alèses et produits absorbants									
606	Achats non stockés de matières et fournitures sauf 60622, 60626 et 6066									
60622	Produits d'entretien	78 700,00	80 361,78					78 700,00	80 361,78	
60626	Fournitures hospitalières sauf 606261	3 590,87	2 679,79					3 590,87	2 679,79	
606261	Couches, alèses et produits absorbants	2 000,00	1 711,11					2 000,00	1 711,11	
6066	Fournitures médicales									
61	Services extérieurs sauf 6111, 61121, 61551, 61562 et 61681	30 060,00	27 591,39					30 060,00	27 591,39	
6111	Sous-traitance - prestations à caractère médical									
61121	Ergothérapie									
61551	Entretien et réparation sur biens mobiliers : matériel et outillage à caractère médical									
61562	Maintenance du matériel médical									
61681	Primes d'assurance maladie - Autres risques - assurance maladie - maternelle et accident du travail	8 800,00	10 452,08					8 800,00	10 452,08	
62	Autres services extérieurs sauf 621, 62113, 6223, 6281, 6283 et 6287 pour les budgets annexes hospitaliers	5 770,00	1 953,12					5 770,00	1 953,12	
621	Personnel extérieur à l'établissement	45 800,00	56 096,39					45 800,00	56 096,39	
62113	Personnel intérimaire - personnel médical (62113 - M21) et paramédical (62114 - M21)									
6223	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - intervenants médicaux									
6245	Transports d'usagers	0,00	158,00					0,00	158,00	
628	628 sauf 6281 et 6282	102 600,00	93 019,97					102 600,00	93 019,97	
6281	Blanchisserie à l'extérieur	2 500,00	2 075,47					2 500,00	2 075,47	
6283	Nettoyage à l'extérieur	1 900,00	1 423,20					1 900,00	1 423,20	
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)									
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)									
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	2 700,00	3 362,06					2 700,00	3 362,06	
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)									
64	Charges de personnel	297 190,00	283 428,86					297 190,00	283 428,86	
65	Autres charges de gestion courante	1 615,00	2 257,63					1 615,00	2 257,63	
66	Charges financières	27 855,00	27 842,41					27 855,00	27 842,41	
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00					100,00	0,00	
681	Dotations aux amortissements et aux provisions sauf matériel médical	30 467,00	30 467,76					30 467,00	30 467,76	
681	Dotations aux amortissements du matériel médical									
681518	Dotations aux provisions - autres provisions pour risques (pathologies lourdes)									
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION = A		641 637,87	624 913,02	0,00	0,00	0,00	0,00	641 637,87	624 913,02	0,00
Produits autres que ceux de la tarification = B1		159 247,00	168 898,63					159 247,00	168 898,63	0,00
734-3 : Contribution de l'assurance maladie au titre de l'article 30 du décret n°99-316 = B2										
Produits de la tarification = C		385 150,00	387 438,74					385 150,00	387 438,74	0,00
RESULTATS DE L'EXERCICE = (B1 + B2 + C) - A		-97 240,87	-70 575,65	0,00	0,00	0,00	0,00	-97 240,87	-70 575,65	0,00

Compte Administratif

Résultat d'exploitation

N° de compte		INTITULE	Section tarifaire SOINS						Total section tarifaire SOINS					
			HP		AJ		HT		Exécutoire 2022	Réalisé 2022	Retenu			
M21(+bs)	M22(+bs)	Exécutoire 2022	Réalisé 2022	Retenu	Exécutoire 2022	Réalisé 2022	Retenu	Exécutoire 2022				Réalisé 2022	Retenu	
	602	Achats stockés, autres approvisionnements sauf 6021 et 6026												
8011 6021 6022	6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical												
	60226	Fournitures hospitalières sauf 602261												
	602261	Couches, alèses et produits absorbants												
	603	Variation des stocks												
60321	60321	Variation des stocks des produits pharmaceutiques et à usage médical												
	603226	Variation des stocks des fournitures hospitalières sans 6032261												
6032261	6032261	Variation des stocks couches, alèses et produits absorbants												
606	606	Achats non stockés de matières et fournitures sauf 60622, 60626 et 6066												
	60622	Produits d'entretien												
	60626	Fournitures hospitalières sauf 606261												
606261	606261	Couches, alèses et produits absorbants												
6066	6066	Fournitures médicales	250,00	538,10										
61	611	Services extérieurs sauf 6111, 61121, 61551, 61562 et 61661												
6111	6111	Sous-traitance : prestations à caractère médical												
61121	61121	Ergothérapie	300,00	687,88										
61511	61511	Entretien et réparation sur biens mobiliers : matériel et outillage à caractère médical												
615162	61562	Maintenance du matériel médical												
61661	61661	Primes d'assurance maladie - Autres risques : assurance maladie, maternité et accident du travail												
62	62	Autres services extérieurs sauf 621, 62113, 6223, 6281, 6283 et 6287 pour les budgets annexes hospitaliers												
621	621	Personnel extérieur à l'établissement												
6211	62113	Personnel infirmier - personnel médical (62113 - M21) et paramédical (62114 - M21)												
6223	6223	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires : interventions médicales												
6245	6242	Transports d'usagers												
628	628	628 sauf 6281 et 6282												
6281	6281	Blanchisserie à l'extérieur												
6283	6283	Nettoyage à l'extérieur												
631	631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)												
633	633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)												
635	635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)												
637	637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)												
64	64	Charges de personnel												
65	65	Autres charges de gestion courante												
66	66	Charges financières												
67	67	Charges exceptionnelles												
681	681	Dotations aux amortissements et aux provisions sauf matériel médical												
		Dotations aux amortissements du matériel médical												
		Dotations aux provisions - autres provisions pour risques (pathologies lourdes)												
681518	681518	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION = A	550,00	1 225,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550,00	1 225,98	0,00
Produits autres que ceux de la tarification = B1														
734.3 : Contribution de l'assurance maladie au titre de l'article 30 du décret n°99-316 = B2														
Produits de la tarification = C														
RESULTATS DE L'EXERCICE = (B1 + B2 + C) - A			-550,00	-1 225,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-550,00	-1 225,98	0,00

Compte Administratif

Résultat d'exploitation

N° de compte	INTITULE	TOTAL des sections tarifaires	
		Executoire 2022	Retenu
M21(+bs)			
M22(+bs)			
602	Achats stockés, autres approvisionnements sauf 6021 et 6026	0,00	0,00
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	0,00	0,00
60226	Fournitures hospitalières sauf 602261	0,00	0,00
602261	Couches, alèses et produits absorbants	0,00	0,00
603	Variation des stocks sauf 60321 et 603226	0,00	0,00
60321	Variation des stocks des produits pharmaceutiques et à usage médical	0,00	0,00
603226	Variation des stocks des fournitures hospitalières sauf 6032261	0,00	0,00
6032261	Variation des stocks couches, alèses et produits absorbants	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures sauf 60622, 60626 et 6066	78 700,00	80 361,78
60622	Produits d'entretien	3 580,87	2 679,79
60626	Fournitures hospitalières sauf 606261	2 000,00	1 711,11
606261	Couches, alèses et produits absorbants	0,00	0,00
6066	Fournitures médicales	250,00	538,10
61	Services extérieurs sauf 6111, 61121, 61551, 61562 et 61681	30 060,00	27 591,39
6111	Sous-traitance : prestations à caractère médical	300,00	687,88
61121	Ergothérapie	0,00	0,00
615151	Entretien et réparation sur biens mobiliers : matériel et outillage à caractère médical	0,00	0,00
615162	Maintenance du matériel médical	0,00	0,00
61681	Primes d'assurance maladie - Autres risques : assurance maladie - maternité et accident du travail	8 800,00	10 452,08
62	Autres services extérieurs sauf 621, 62113, 6223, 6281, 6283 et 6287 pour les budgets annexes hospitaliers	5 770,00	1 953,12
621	Personnel extérieur à l'établissement	45 800,00	56 096,39
62113	Personnel intermédiaire - personnel médical (62113 - M21) et paramédical (62114 - M21)	0,00	0,00
6223	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires : intervenants médicaux	0,00	0,00
6245	Transports d'usagers	0,00	158,00
628	528 sauf 6281 et 6282	102 800,00	93 019,97
6281	Blanchisserie à l'extérieur	2 500,00	2 075,47
6283	Nettoyage à l'extérieur	1 900,00	1 423,20
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	0,00	0,00
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	2 700,00	3 362,06
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	0,00	0,00
64	Charges de personnel	297 190,00	283 428,86
65	Autres charges de gestion courante	1 615,00	2 257,63
66	Charges financières	27 855,00	27 842,41
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00
681	Dotations aux amortissements et aux provisions sauf matériel médical	30 487,00	30 499,76
	Dotations aux amortissements du matériel médical	0,00	0,00
	Dotations aux provisions - autres provisions pour risques (pathologies lourdes)	0,00	0,00
681518		642 187,87	626 139,00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION = A		159 247,00	166 898,63
Produits autres que ceux de la tarification = B1		0,00	0,00
734-3 : Contribution de l'assurance maladie au titre de l'article 30 du décret n°99-316 = B2		365 150,00	387 438,74
Produits de la tarification = C		-97 790,87	-71 801,63
RESULTATS DE L'EXERCICE = (B1 + B2 + C) - A			0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		IV
		A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2022	Montant des tirages 2022	Montant des remboursements 2022		Encours restant dû au 31/12/2022
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie	NEANT					
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					807 245,75									
1641 Emprunts en euros (total)					807 245,75									
1148	CREDIT AGRICOLE	26/12/2006	27/12/2018	27/03/2019	807 245,75	F	Taux fixe à 4 %	4,000	4,060	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)														
1676 Dettes envers localitaires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					419 242,00									
1681 Autres emprunts (total)					419 242,00									
1149	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26/04/2018	26/04/2018	16/04/2019	236 700,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1140	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail	16/01/2018	31/10/2018	31/10/2019	182 542,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					1 226 487,75									

(1) Si un emprunt donné lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2022	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2022 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				674 198,97							27 854,17			224,73
1641 Emprunts en euros (total)				674 198,97							27 854,17			224,73
1148	N		A-1	674 198,97	13,99	F	Taux fixe à 4 %	3,980	35 273,03	27 854,17				224,73
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de litige sur ligne de trésorerie (total) (9)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		335 392,00							0,00			0,00
1681 Autres emprunts (total)				335 392,00							0,00			0,00
1149	N		A-1	189 360,00	15,29	F	Taux fixe à 0 %	0,000	20 962,00	0,00				0,00
1140	N		A-1	146 032,00	15,83	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 835,00	0,00				0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)									9 127,00	0,00				0,00
1687 Autres dettes (total)														
Total général				1 009 590,97					56 235,03	27 854,17	0,00			224,73

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/2022 après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2022 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2022 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		NEANT												
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2022.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 009 591 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture						Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2022	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)	NEANT												
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
		Index (5)	Niveau de taux (6)		Index	Niveau de taux			Charges c/668
Taux fixe (total)	NEANT								
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total							0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV
A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date de refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant du au 31/12/2022	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166																	
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/ 166																	
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et (intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668).

IV – ANNEXES

IV
A2.7

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant du au 31/12/2022	ICINE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital	
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act	Type de taux (3)									Index (4)
TOTAL	NEANT																	

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois)

(5) Nominal à la date de renégociation

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour les autres

-Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

A2.8

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 31/12 DE L'EXERCICE	ANNUITE PAYEE AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE		DELIBERATIONS
PROCEDURE : Amortissement linéaire sans prorata temporis à compter de l'exercice suivant l'acquisition		Délibération n°11 du 19/12/2019
CATEGORIE DE BIENS AMORTIS	DUREE	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT)		
Biens de faible valeur inférieurs à 600 € TTC	1	
Immobilisations incorporelles		
Frais d'études, de recherche et de développement et d'insertion	5	
Logiciels	2	
Immobilisations corporelles		
Collections et œuvres d'art	10	
Installations générales, Aménagement, Agencement	10	
Voitures	5	
Camions et véhicules industriels	10	
Véhicules de transports collectifs	10	
Matériel de bureau et matériel informatique	4	
Mobilier	10	
Matériels classiques	5	
Matériels médicaux	5	
Equipements médicaux	10	
Equipements des cuisines	10	
Equipements de loisirs, sportifs	10	
Agencements et aménagements de terrains	20	
Appareils de levage - ascenseurs	20	
Bâtiments	40	
<	5	
Subvention d'équipement (si finance des biens immobiliers ou des installations)	30	
Subvention d'équipement transférable	Durée d'amortissement du bien subventionné	

Compte Administratif

Détermination et affectation du résultat

INTITULE	Section tarifaire Hébergement		Section tarifaire Dépendance		Section tarifaire Soins		Total des sections tarifaires	
	Proposé	Retenu	Proposé	Retenu	Proposé	Retenu	Proposé	Retenu
Résultat de l'exercice	-70 575,65	0,00	0,00	0,00	-1 225,98	0,00	-71 801,63	0,00
Reprise des résultats des exercices antérieurs (déficit = - ; excédent = +)	99 168,92				-1 378,05		97 790,87	0,00
Résultat à affecter	28 593,27	0,00	0,00	0,00	-2 604,03	0,00	25 989,24	0,00
Résultat affecté au compte 1064 : réserve des plus-values nettes							0,00	0,00
Résultat affecté au compte 10682 : excédent affecté à l'investissement							0,00	0,00
Résultat affecté au compte 10685 : excédent affecté à la réserve de trésorerie							0,00	0,00
Résultat affecté au compte 10686 : excédent affecté à la réserve de compensation							0,00	0,00
Résultat affecté au compte 10687 : excédent affecté à la réserve de compensation des charges d'amortissement							0,00	0,00
Résultat affecté au compte 110 : excédent affecté à la réduction des charges d'exploitation (établissement public)	28 593,27				-2 604,03		25 989,24	0,00
Résultat affecté au compte 111 : excédent affecté au financement des charges d'exploitation non réducibles (établissement public)							0,00	0,00
Dépenses refusées par l'autorité de tarification en application de l'article R.314-52 (compte 114)							0,00	0,00
Résultat affecté au compte 119 : report à nouveau déficitaire (établissement public)							0,00	0,00
Résultat affecté au compte 11510 : excédent affecté à la réduction des charges d'exploitation (établissement privé)							0,00	0,00
Résultat affecté au compte 11511 : excédent affecté au financement des charges d'exploitation non réducibles (établissement privé)							0,00	0,00
Résultat affecté au compte 11519 : report à nouveau déficitaire (établissement privé)							0,00	0,00

Compte Administratif

Tableau des effectifs

Catégorie	Nombre d'agents à temps plein	Temps partiel		Total		Nombre d'ETP au précédent compte administratif	Ecart
		Nombre d'agents	Nombre d'ETP	Nombre d'agents	Nombre d'ETP		
	(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2)	(5) = (1) + (3)	(6)	(7) = (5) - (6)
DIRECTION / ENCADREMENT	1	2	0,60	3	1,60	1,40	0,20
<i>Dont emplois temporaires</i>				0	0,00		0,00
Directeur				0	0,00		0,00
Médecin directeur				0	0,00		0,00
Directeur-adjoint				0	0,00	0,00	0,00
Chef de service éducatif, pédagogique et social, paramédical				0	0,00		0,00
Chef de service autre (administratif, etc.)	1			1	1,00	1,00	0,00
Chef d'atelier				0	0,00		0,00
Attaché de direction, économiste				0	0,00		0,00
Cadre de santé de la filière infirmière				0	0,00		0,00
Cadre de service paramédical, cadre de la filière de rééducation, autre cadre de				0	0,00		0,00
Cadre de service éducatif et social				0	0,00		0,00
Responsable et coordonnateur de secteur				0	0,00		0,00
Autres cadres (direction)		2	0,60	2	0,60	0,40	0,20
Autres cadres (encadrement de proximité)				0	0,00		0,00
ADMINISTRATION / GESTION	0	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00
<i>Dont emplois temporaires</i>				0	0,00		0,00
Agent administratif				0	0,00		0,00
Comptable				0	0,00		0,00
Autre personnel administratif et de gestion				0	0,00		0,00
SERVICES GENERAUX	0	3	2,01	3	2,01	1,60	0,41
<i>Dont emplois temporaires</i>		1	0,41	1	0,41	0,00	0,41
Agent de service général				0	0,00		0,00
Maitre de maison (hors encadrant éducatif de nuit)				0	0,00		0,00
Ouvrier qualifié				0	0,00		0,00
Veilleur de nuit occupant à titre principal des fonctions d'accompagnement socio-éducatif (hors encadrant éducatif de nuit)		2	1,60	2	1,60	1,60	0,00
Autre personnel services généraux		1	0,41	1	0,41	0,00	0,41
RESTAURATION	0	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00
<i>Dont emplois temporaires</i>				0	0,00		0,00
Chef cuisinier				0	0,00		0,00
Cuisinier				0	0,00		0,00
Autre personnel de restauration				0	0,00		0,00
ENSEIGNEMENT ET SOCIO-EDUCATIF	2	5	3,23	7	5,23	4,40	0,83
<i>Dont emplois temporaires</i>		2	0,75	2	0,75	0,75	0,00
Enseignant (enseignement primaire)				0	0,00		0,00
Enseignant (enseignement secondaire)				0	0,00		0,00
Enseignant (enseignement supérieur)				0	0,00		0,00
Professeur EPS				0	0,00		0,00
Moniteur EPS				0	0,00		0,00
Accompagnant éducatif et social		2	0,75	2	0,75		0,75
<i>Dont contrats aidés, contrats d'apprentissage et de professionnalisation</i>		2	0,75	2	0,75		0,75
Aide médico-psychologique				0	0,00		0,00
<i>Dont contrats aidés, contrats d'apprentissage et de professionnalisation</i>				0	0,00		0,00
Animateur social		1	0,88	1	0,88	0,80	0,08
Assistant de service social/assistant social spécialisée				0	0,00		0,00
Assistant maternel				0	0,00		0,00
Auxiliaire de vie sociale				0	0,00		0,00
Conseiller en économie sociale et familiale				0	0,00		0,00
Educateur jeunes enfants				0	0,00		0,00
Educateur technique ou spécialisé				0	0,00		0,00
Encadrant éducatif de nuit				0	0,00		0,00
Mandataire judiciaire ou délégué aux prestations sociales				0	0,00		0,00
Moniteur d'atelier				0	0,00		0,00
Moniteur éducateur				0	0,00		0,00
Moniteur enseignement ménager				0	0,00		0,00
Moniteur jardin d'enfants				0	0,00		0,00
Personnel d'aide à domicile				0	0,00		0,00
Psychologue/neuropsychologue				0	0,00		0,00
Responsable ou encadrant technique d'atelier				0	0,00		0,00
Technicien de l'intervention sociale et familiale				0	0,00		0,00
Technicien en compensation sensorielle				0	0,00		0,00
Travailleur familial				0	0,00		0,00
Agent de service affecté aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service de	2	2	1,60	4	3,60	3,60	0,00
Autre personnel socio-éducatif				0	0,00		0,00
Personnel socio-éducatif en cours de formation				0	0,00		0,00
PARAMEDICAL	0	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00
<i>Dont emplois temporaires</i>				0	0,00		0,00
<i>Dont contrats aidés, contrats d'apprentissage et de professionnalisation</i>				0	0,00		0,00
Aide soignant				0	0,00		0,00
Audioprothésiste				0	0,00		0,00
Dietéticien				0	0,00		0,00
Ergothérapeute				0	0,00		0,00
Infirmier D.E.				0	0,00		0,00
Infirmier psychiatrique				0	0,00		0,00
Masseur-kinésithérapeute				0	0,00		0,00
Orthophoniste				0	0,00		0,00
Orthoptiste				0	0,00		0,00
Pédicure-podologue				0	0,00		0,00
Personnel médico-technique de la rééducation				0	0,00		0,00
Psychomotricien				0	0,00		0,00
Puériculteur				0	0,00		0,00
Sage-femme				0	0,00		0,00
Autre personnel paramédical				0	0,00		0,00
Personnel paramédical en formation				0	0,00		0,00
MEDICAL	0	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00
<i>Dont emplois temporaires</i>				0	0,00		0,00
Médecin pédiatre				0	0,00		0,00
Médecin psychiatre				0	0,00		0,00
Médecin rééducation fonctionnelle				0	0,00		0,00
Médecin autre spécialité				0	0,00		0,00
Médecin généraliste				0	0,00		0,00
Pharmacien				0	0,00		0,00
Préparateur en pharmacie				0	0,00		0,00
Autre				0	0,00		0,00
AUTRES FONCTIONS				0	0,00		0,00
<i>Dont emplois temporaires</i>				0	0,00		0,00
TOTAL	3	10	5,84	13	8,84	7,40	1,44

Compte Administratif

Tableau des rémunérations : en euros - Valorisation du tableau des effectifs

Catégorie	ETP	Budget exécutoire	CA	Ecart
		(1)	(2)	(3) = (2) - (1)
DIRECTION / ENCADREMENT	1,60	87 500,00	99 845,24	12 345,24
<i>Dont emplois temporaires</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
Directeur	0,00			0,00
Médecin directeur	0,00			0,00
Directeur-adjoint	0,00			0,00
Chef de service éducatif, pédagogique et social, paramédical	0,00			0,00
Chef de service autre (administratif, etc.)	1,00	41 700,00	43 748,85	2 048,85
Chef d'atelier	0,00			0,00
Attaché de direction, économiste	0,00			0,00
Cadre de santé de la filière infirmière	0,00			0,00
Cadre de service paramédical, cadre de la filière de rééducation, autre cadre de	0,00			0,00
Cadre de service éducatif et social	0,00			0,00
Responsable et coordonnateur de secteur	0,00			0,00
Autres cadres (direction)	0,60			0,00
Autres cadres (encadrement de proximité)	0,00	45 800,00	56 096,39	10 296,39
ADMINISTRATION / GESTION	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dont emplois temporaires</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
Agent administratif	0,00			0,00
Comptable	0,00			0,00
Autre personnel administratif et de gestion	0,00			0,00
SERVICES GENERAUX	2,01	54 000,00	55 977,01	1 977,01
<i>Dont emplois temporaires</i>	<i>0,41</i>			<i>0,00</i>
Agent de service général	0,00			0,00
Maître de maison (hors encadrant éducatif de nuit)	0,00			0,00
Ouvrier qualifié	0,00			0,00
Veilleur de nuit occupant à titre principal des fonctions d'accompagnement socio-éducatif (hors encadrant éducatif de nuit)	1,60	54 000,00	55 977,01	1 977,01
Autre personnel services généraux	0,41			0,00
RESTAURATION	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dont emplois temporaires</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
Chef cuisinier	0,00			0,00
Cuisinier	0,00			0,00
Autre personnel de restauration	0,00			0,00
ENSEIGNEMENT ET SOCIO-EDUCATIF	5,23	160 000,00	171 342,92	11 342,92
<i>Dont emplois temporaires</i>	<i>0,75</i>		<i>986,56</i>	<i>986,56</i>
Enseignant (enseignement primaire)	0,00			0,00
Enseignant (enseignement secondaire)	0,00			0,00
Enseignant (enseignement supérieur)	0,00			0,00
Professeur EPS	0,00			0,00
Moniteur EPS	0,00			0,00
Accompagnant éducatif et social	0,75			0,00
<i>Dont contrats aidés, contrats d'apprentissage et de professionnalisation</i>	<i>0,75</i>			<i>0,00</i>
Aide médico-psychologique	0,00			0,00
<i>Dont contrats aidés, contrats d'apprentissage et de professionnalisation</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
Animateur social	0,88	35 000,00	32 708,58	-2 291,42
Assistant de service social/assistant social spécialisé	0,00			0,00
Assistant maternel	0,00			0,00
Auxiliaire de vie sociale	0,00			0,00
Conseiller en économie sociale et familiale	0,00			0,00
Educateur jeunes enfants	0,00			0,00
Educateur technique ou spécialisé	0,00			0,00
Encadrant éducatif de nuit	0,00			0,00
Mandataire judiciaire ou délégué aux prestations sociales	0,00			0,00
Moniteur d'atelier	0,00			0,00
Moniteur éducateur	0,00			0,00
Moniteur enseignement ménager	0,00			0,00
Moniteur jardin d'enfants	0,00			0,00
Personnel d'aide à domicile	0,00			0,00
Psychologue/neuropsychologue	0,00			0,00
Responsable ou encadrant technique d'atelier	0,00			0,00
Technicien de l'intervention sociale et familiale	0,00			0,00
Technicien en compensation sensorielle	0,00			0,00
Travailleur familial	0,00			0,00
Agent de service affecté aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service de	3,60	125 000,00	138 634,34	13 634,34
Autre personnel socio-éducatif	0,00			0,00
Personnel socio-éducatif en cours de formation	0,00			0,00
PARAMEDICAL	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dont emplois temporaires</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
<i>Dont contrats aidés, contrats d'apprentissage et de professionnalisation</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
Aide soignant	0,00			0,00
Audioprothésiste	0,00			0,00
Diététicien	0,00			0,00
Ergothérapeute	0,00			0,00
Infirmier D E	0,00			0,00
Infirmier psychiatrique	0,00			0,00
Masseur-kinésithérapeute	0,00			0,00
Orthophoniste	0,00			0,00
Orthoptiste	0,00			0,00
Pédicure-podologue	0,00			0,00
Personnel médicotechnique de la rééducation	0,00			0,00
Psychomotricien	0,00			0,00
Puériculteur	0,00			0,00
Sage-femme	0,00			0,00
Autre personnel paramédical	0,00			0,00
Personnel paramédical en formation	0,00			0,00
MEDICAL	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dont emplois temporaires</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
Médecin pédiatre	0,00			0,00
Médecin psychiatre	0,00			0,00
Médecin rééducation fonctionnelle	0,00			0,00
Médecin autre spécialité	0,00			0,00
Médecin généraliste	0,00			0,00
Pharmacien	0,00			0,00
Préparateur en pharmacie	0,00			0,00
Autre	0,00			0,00
AUTRES FONCTIONS	0,00	16 940,00	13 221,99	-3 718,01
<i>Dont emplois temporaires</i>	<i>0,00</i>	<i>16 940,00</i>	<i>13 221,99</i>	<i>-3 718,01</i>
TOTAL	8,84	318 440,00	340 387,16	21 947,16

ANNEXE 8 : CADRE NORMALISÉ DE PRÉSENTATION DU BILAN FINANCIER D'UN ÉTABLISSEMENT OU SERVICE SOCIAL OU MÉDICO-SOCIAL RELEVANT DU DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

N° FINESSE / Nom de l'établissement ou service		RA ALBERTVILLE				
730783958		N-1	N	FINANCEMENTS	N-1	N
BIENS						
Biens stables						
Immobilisations incorporelles brutes	3 180,00 €	3 180,00 €		Financements stables	7 180,31 €	7 411,35 €
Immobilisations corporelles brutes :	546 884,49 €	553 097,07 €		Excédents affectés à l'investissement	122 994,77 €	122 994,77 €
- Terrains				Subventions d'investissement	15 220,18 €	12 953,18 €
- Agencements de terrain	22 309,08 €	22 309,08 €		Réserves de compensation des charges d'amortissement		
- Constructions	80 558,39 €	80 558,39 €		Provisions pour renouvellement des immobilisations		
- Installations techniques, matériel et outillage	39 047,94 €	39 047,94 €		Fonds dédiés à l'investissement (2)		
- Autres immobilisations corporelles	404 869,08 €	411 181,66 €		Provisions réglementées sur plus-values nettes d'actif		
Immobilisations en cours - Part investissement PPP (1)				Emprunts et dettes financières (à plus d'un an à l'origine)	-142 405,75 €	-198 640,78 €
				Dépôts et cautionnements reçus	35 460,88 €	35 215,28 €
				Amortissements des immobilisations corporelles :	335 498,92 €	365 967,04 €
				- Agencements de terrain	21 821,25 €	21 902,25 €
				- Constructions	27 951,92 €	31 946,92 €
				- Installations techniques, matériel et outillage	38 688,85 €	38 786,21 €
				- Autres immobilisations corporelles	247 036,90 €	273 331,66 €
Immobilisations financières				Amortissement des immobilisations incorporelles		
Amortissements comptables excédentaires différés (2)				Depenses refusées par l'autorité de tarification (2) (5)		
Charges à répartir sur plusieurs exercices				Dépréciation des immobilisations		
Autres				Autres (6)		
Compte de liaison investissement (2)				Compte de liaison investissement (2) (7)	249 766,51 €	249 766,51 €
Total II	550 064,49 €	556 277,07 €	0,00 €	Total I	626 895,62 €	598 847,35 €
Fonds de roulement d'investissement négatif (III-I)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Fonds de roulement d'investissement positif (III-II)	76 831,13 €	42 570,28 €
Actifs stables d'exploitation				Financements stables d'exploitation		
Report à nouveau déficitaire (3)				Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR		
Résultat déficitaire (3)	522,17 €	71 801,63 €		Réserves de compensation des déficits	20 000,00 €	40 000,00 €
Créances glissantes				Résultat excédentaire (3)		
Droits acquis par les salariés, non provisionnés (2)				Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation (3)	118 313,04 €	97 790,87 €
				Provisions pour risques et charges		
Compte de liaison trésorerie (stable)				Fonds dédiés à l'exploitation (2)		
Total IV	522,17 €	71 801,63 €	0,00 €	Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers		
Fonds de roulement d'exploitation négatif (III-IV)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Autres		
Fonds de roulement net global négatif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Compte de liaison trésorerie (stable) (2)		
Valeurs d'exploitation				Total III	138 313,04 €	137 790,87 €
Stocks et en-cours				Fonds de roulement d'exploitation positif (III-IV)	137 790,87 €	65 889,24 €
Avances et acomptes versés				Fonds de roulement net global positif	214 622,00 €	108 559,52 €
Créances sur organismes payeurs, usagers et clients				Dettes d'exploitation		
Créances diverses d'exploitation	77 419,22 €	61 267,33 €		Avances reçues		
Créances irrécouvrables en non-valeur (4)	0,00 €	2 015,00 €		Fournisseurs	173 241,44 €	50 886,62 €
Charges constatées d'avance				Dettes sociales et fiscales		
Dépenses pour congés payés				Dettes diverses d'exploitation	259,69 €	44 864,79 €
Autres	8 326,55 €	26 315,29 €		Produits constatés d'avance		
				Ressources à reverser à l'aide sociale		
				Fonds déposés par les résidents		
				Autres	43 212,78 €	737,80 €
				Compte de liaison d'exploitation (2)		
Total VI	85 745,77 €	89 597,62 €	0,00 €	Total V	216 713,91 €	96 489,21 €
Besoin en fonds de roulement (VI-V)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Excédent de financement d'exploitation (VI-V)	130 968,14 €	6 891,59 €
Liquidités				Financements à court terme		
Valeurs mobilières de placement				Fournisseurs d'immobilisations	386,36 €	157,89 €
Disponibilités				Fonds des majeurs protégés		
Autres				Concours bancaires courants		
				Ligne de trésorerie		
				Intérêts courus non échus		
				Autres (dont emprunts à un an au plus)	236,49 €	224,73 €
				Compte de liaison trésorerie (2)		
Total VIII	346 212,99 €	115 833,73 €	115 833,73 €	Total VII	622,85 €	382,62 €
Trésorerie positive (VIII-VII)	346 212,99 €	115 833,73 €	115 833,73 €	Trésorerie négative (VIII-VII)	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES BIENS (III+IV+V+VI+VII)	982 545,47 €	833 510,05 €	833 510,05 €	TOTAL DES FINANCEMENTS (III+IV+V+VI+VII)	982 545,47 €	833 510,05 €

(1) PPP = partenariat public privé
 (2) Etablissements publics seulement
 (3) Sous contrôle de tiers financeurs
 (4) Etablissements publics seulement
 (5) Montant précisé du signe -
 (6) Dont résultats non contrôlés par des tiers financeurs
 (7) Pour les ESSMS publics, ESSMS rattachés à une collectivité territoriale, un CCAS ou un CIAS seulement

N-1	N
Ok	Ok

Contrôle entre TOTAL BIENS et TOTAL FINANCEMENTS

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Voland, Essarts-Bieu, Flumet, Frontenaz, Gilly-sur-Isère, Gréty-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saisies, La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pollud, Plancherine, Queige, Ragnoix, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Véol, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doran

Le Compte administratif 2022 du Budget annexe de la Résidence Autonomie d'Albertville a été présenté par M. le Président lors de la séance ordinaire du Conseil d'administration convoqué le 18 avril 2023, qui s'est déroulée le Mardi 25 avril 2023 à 18h00 à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville (Savoie).

Nombre de membres en exercice	:	33		
Nombre de délégués présents	:	29		
Nombre de délégués représentés	:	1		
Nombre de suffrages exprimés	:	21	Vote pour	: 21
			Vote contre	: 0
			Abstentions	: 0

Les membres du Conseil d'administration



Certifié exécutoire par le Président compte tenu de la publication le 02.05.23 et de la transmission en Sous-Préfecture d'Albertville le 02.05.23